



PROJET PEDAGOGIQUE CAMBRIDGE - LONDRES « A la découverte des Sciences, Monuments et Icones Britanniques »

M. Lemire et Mme Cobert

ORGANISATION :

-> Public concerné : 54 élèves de terminales STL-Biotechnologies et enseignement de spécialité Terminales LLCER Anglais Monde Contemporain du lycée Général et Technologique Val de Seine (Grand Quevilly, 76)

-> Accompagnateurs : 2 professeurs féminins et 2 masculins

-> Dates retenues et durée du séjour : duMars 2025 au Vendredi Mars 2025, soit 4 jours et 3 nuits, dont les 2 premiers jours à Cambridge et les 2 derniers à Londres.

- Les dates du voyage dépendent du Festival des Sciences à Cambridge, et sont encore inconnues.

- Il nous est en revanche nécessaire de **réaliser ce voyage au mois de Mars**, lors du Festival des Sciences puisque **celui-ci nous assure une quasi entière gratuité des activités**, permettant ainsi de réduire le coût (famille/ lycée) du voyage.

-> Hébergement & repas :

- A Cambridge (2 nuits) :
 - En famille d'accueil, 2 à 3 élèves maximum par famille afin de favoriser l'immersion linguistique et l'échange culturel.
 - Les familles d'accueil devront prendre en charge le repas du soir des élèves (Jour 1 & 2), leur petit-déjeuner (Jour 2 & 3) ainsi que 2 paniers de pique-nique par élève (Jour 2 & 3) .
- A Londres (1 nuit) :
 - En auberge de jeunesse. Il est nécessaire d'héberger les élèves dans des chambres non-mixtes séparées avec un nombre restreint de lits (environ 6) afin de faciliter la qualité de sommeil de chacun.
 - L'auberge de jeunesse devra fournir un petit-déjeuner aux élèves.
- A noter : le pique-nique du Jour 1 et le repas du midi du Jour 4 est à la charge des familles des élèves.

-> Transport : Tous les déplacements se feront dans le même autocar du départ du Lycée jusqu'à son retour, traversée en Eurotunnel ou Ferry (selon les tarifs).

-> Financement et réunion : La participation financière des élèves sera définie par le Conseil d'Administration du Lycée.

Une réunion d'information pour les parents sera prévue dès que possible suite au vote en CA afin de permettre une prise de contact plus efficace et une facilité de paiement (règlement échelonné).

Le service de l'intendance va travailler sur le budget et obtiendra des devis suite à un appel d'offres.